

DEPARTEMENT DU VAR

REPUBLIQUE FRANCAISE

CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE FREJUS
ES/CRH/VG/AB

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

SEANCE DU 23 JUIN 2025

Effectif du Conseil d’Administration	17
Membres en exercice	17

Télétransmission en Préfecture	27 JUIN 2025
Date Réception	27 juin 2025

Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-sept heures trente, le Conseil d’Administration du Centre Communal d’Action Sociale de la Ville de Fréjus, régulièrement convoqué le 19 juin, s’est réuni au Centre Communal d’Action Sociale (Salle de réunions), le Kipling, 305 avenue Aristide Briand à Fréjus, sous la présidence de Monsieur David RACHLINE, Président du Centre Communal d’Action Sociale, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESIDENT : Monsieur David RACHLINE, représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente.

PRESENTS : Mmes GATTO, CHIERICO, PERES, BONNOT
MM. BOURDIN, GUERIN, JOUANIC, PETIT, CAVIGLIOLI, Membres.

ABSENTS EXCUSES :
Mmes JACQUEMIN, EL AKKADI, BLESIOUS, CREPET, SOLER
M. PERONA, Membres.

REPRESENTES :
Conformément à l’article R123-16 du Code de l’Action Sociale et des Familles ont donné pouvoir de voter en leur nom :

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jean-Claude JOUANIC

DELIBERATION N° 470 / 25	<u>EHPAD “LES EAUX VIVES”</u>
Affiché du 27 juin 2025	COMPTE ADMINISTRATIF EXERCICE 2024
Au 27 août 2025	<u>E.R.R.D</u>

Madame Nassima BARKALLAH, Vice - Présidente expose :

Le Conseil d’Administration réuni sous la présidence de **Madame Nassima BARKALLAH**, Vice-Présidente, délibérant sur le Compte Administratif de l’exercice 2024 de l’EHPAD «Les Eaux-Vives», donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Section d'exploitation :

- Dépenses réalisées	5 474 509,09 €
- Recettes réalisées	5 474 093,96 €
> Résultat de l'exercice 2024.....	- 415,13 €

Résultats par section :***Hébergement***

Résultat 2023 Déficit..... - 339 413,35 €
Résultat 2024 Excédent...+ 200 023,48 €

Dépendance et Soins

Résultat 2023 Excédent+ 19 104,57 €
Résultat 2024 Déficit.....- 200 438,61 €

- 320 308,78 € / - 415,13 €

Investissement / Besoin de financement (couvert par le Fonds de roulement)

- Dépenses réalisées	104 077,60 €
- Recettes réalisées	41 374,64 €
> Résultat de l'exercice 2024.....	- 62 702,96 €

La Capacité d'Autofinancement (CAF) s'établit à **85 619,84 €** soit + **1,56 %** des produits. Elle est obtenue en ajoutant la dotation aux amortissements (98 630,97 €) et en déduisant la quote-part des subventions d'investissement (**13 011,13 €**) au résultat d'exploitation.

Le total des ressources 2024 (recettes + CAF) s'établit à 126 994,48 € moins les emplois : l'apport au fonds de roulement est donc de **22 916,88 €** au 31 décembre.

Le besoin de financement est repassé en négatif ; le compte de liaison de trésorerie de l'établissement gestionnaire redevient créancier de **407 604,54 €**.

Cadre ERFD synthétique

COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES (CRP + CRA) - EXERCICE 2024

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUS	REALISEES	PREVUS	REALISEES	
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	1 093 992.00 €	1 084 537.48 €	5 367 462.00 €	5 353 270.08 €	Groupe I : produits de la tarification
Groupe II : charges afférentes au personnel	3 753 000.00 €	3 748 359.14 €	164 450.00 €	95 949.77 €	Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation
Groupe III : charges afférentes à la structure	654 800.00 €	641 612.47 €	30 398.00 €	24 874.11 €	Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables
TOTAL DES CHARGES	5 501 792.00 €	5 474 509.09 €	5 562 308.00 €	5 474 093.96 €	TOTAL DES PRODUITS
RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE	60 516.00 €	- €	- €	415.13 €	RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE
TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT	5 562 308.00 €	5 474 509.09 €	5 562 308.00 €	5 474 509.09 €	TOTAL EQUILIBRE DES COMPTES DE RESULTAT

TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT A LA CAF - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
RESULTAT COMPTABLE (EXCEDENT) (1)	60 516.00 €	- €	- €	415.13 €	RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT) (1)
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	- €	- €	- €	- €	Produits des cessions d'éléments d'actif
Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	98 714.00 €	98 630.97 €	12 596.00 €	12 596.00 €	Quoties-parts des subventions et fonds associatifs versés au résultat
Report en fonds dédiés (ESSMS privés)	- €	- €	- €	- €	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions
			- €	- €	Utilisation de fonds dédiés et de fonds reportés (ESSMS privés)
SOUS-TOTAL 1	159 230.00 €	98 630.97 €	12 596.00 €	13 011.13 €	SOUS-TOTAL 2
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2>0)	146 634.00 €	85 619.84 €	- €	- €	INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT (si 1-2<0)
Taux de CAF en pourcentage des produits	2.64%	1.56%	0.00%	0.00%	Taux d'IAF en pourcentage des produits

TABLEAU DE FINANCEMENT (TF) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE	
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	- €	- €	146 634.00 €	85 619.84 €	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
Remboursement des dettes financières	27 000.00 €	23 250.00 €	27 000.00 €	17 700.00 €	Emprunts à plus d'un an et dettes assimilées
Immobilisations (2)	83 000.00 €	80 827.60 €	29 550.00 €	23 614.64 €	Apports, dotations, réserves, fonds propres (sauf 106) et subventions d'investissement
Autres emplois	- €	- €	300.00 €	- €	Autres ressources (dont produits des cessions d'éléments d'actif)
TOTAL DES EMPLOIS	110 000.00 €	104 077.60 €	203 484.00 €	126 994.48 €	TOTAL DES RESSOURCES
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT	93 484.00 €	22 916.88 €	- €	- €	PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	203 484.00 €	126 994.48 €	203 484.00 €	126 994.48 €	TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES COMPTES DE LIAISON STABLES DE TRESORERIE - EXERCICE 2024 (3)

	PREVUS	REALISES	PREVUS	REALISES	
Compte de liaison stable de trésorerie (en emploi)		- €	0.00 €	- €	Compte de liaison stable de trésorerie (en ressource)

FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (FRNG) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
FRNG au 1er janvier 2024	169 714.95 €	169 714.95 €
Variation du fonds de roulement : Apport ou (Prélèvement) calculé à partir du TF, corrigé, pour les ESSMS privés, des mouvements de l'exercice sur les comptes de liaison stables de trésorerie	93 484.00 €	22 916.88 €
FRNG au 31 décembre 2024	283 198.95 €	192 631.83 €

Cadre ERFD synthétique (suite)

BESOIEN EN FONDS DE ROULEMENT (BFR) - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
BFR au 1er janvier 2024	319 336.92 €	319 336.92 €
Augmentation du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €	0.00 €
Diminution du besoin en fonds de roulement de la période	0.00 €	534 309.53 €
BFR (ou EFE signe "-") au 31 décembre 2024	319 336.92 €	- 214 972.71 €

TRESORERIE - EXERCICE 2024

	PREVU	REALISE
Trésorerie au 1er janvier 2024	- 149 621.97 €	- 149 621.97 €
Variation de trésorerie de la période	93 484.00 €	557 226.51 €
Trésorerie au 31 décembre 2024	- 56 137.97 €	407 604.54 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

APRES avoir entendu l'exposé qui précède et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

CONSTATE les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives aux résultats reportés, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

ADOpte le Compte Administratif 2024 de l'EHPAD « Les Eaux-Vives », sous la forme d'un E.R.R.D.,

SOUMET la présente délibération au contrôle de légalité de Monsieur le Préfet du Var,

AINSI fait et délibéré à FREJUS, le 23 Juin 2025 et ont signé tous les membres présents, après lecture faite.

POUR EXPEDITION CONFORME

**POUR LE PRESIDENT,
LA VICE-PRESIDENTE**

Nassima BARKALLAH



RAPPORT D'ACTIVITE 2024

EAUX VIVES

ETAT DES REALISATIONS DES RECETTES

ET DES DEPENSES

L'EHPAD Les Eaux Vives, un établissement public communal situé à Fréjus, a ouvert ses portes le 27 octobre 2008, géré par le CCAS. L'établissement, habilité à 100 % à l'aide sociale, peut accueillir 100 résidents, dont 14 en Unité d'Hébergement Protégé (UHP) et, depuis janvier 2024, 14 résidents en Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV). De plus, il dispose depuis 2014 d'un Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) de 14 places.

E.R.R.D. 2024 : indicateurs et activité

Le budget prévisionnel pour l'année 2024 avait été élaboré selon les indicateurs suivants :

- Capacité : 100 lits
- Nombre de lits habilités à l'aide sociale : 100
- GMP (GIR Moyen Pondéré) : 758 (validé par l'ARS)
- PMP (Pathos Moyen Pondéré) : 228 (validé par l'ARS)
- Ressources humaines : 66,76 ETP (avec unité PHV)
 - ✓ Direction, administration, services généraux et animation : 7,86 ETP
 - ✓ Hébergement et restauration : 19,20 ETP
 - ✓ Aides-soignants, AMP et auxiliaires de soins en gérontologie : 31 ETP (jour/nuit/PASA/UHP/PHV)
 - ✓ Infirmiers et cadre de santé : 6 ETP
 - ✓ Psychologue : 1 ETP (réel)
 - ✓ Médecin coordonnateur CTP : 0,40 ETP
 - ✓ Autres auxiliaires médicaux : 0,30 ETP
 - ✓ Educateur spécialisé : 1 ETP

Taux d'Activité : En 2024, l'établissement a réalisé 36 011 journées, contre 36 039 en 2024, ce qui représente un taux d'occupation de **98,39 %** compte tenu du nombre de journées théoriques qui s'établit à 36 600 en 2024.

Activité de l'établissement ou du service - Activité réalisée

Nature	Nombre théorique 2024	Nombre prévisionnel 2024	Nombre réalisé 2024	Taux d'occupation	Ecart	
					Nombre	Pourcentage
	(1)		(2)	(3) = (2) / (1)	(4) = (2) - (1)	(5) = (4) / (1)
TOTAL en journées	36 600	36 033	36 011		-589	
HEBERGEMENT	36 600	36 033	36 011	98.39%	-589	-1.61%

Faits marquants 2024 :

- Mise en place de l'unité « PHV » : Cette initiative permet à l'établissement de réserver 14 places pour l'accueil de « Personnes Handicapées Vieillissantes », sans augmentation de la capacité totale. L'expérimentation, d'une durée de trois ans, est financée par une dotation de 530 000 €, soit 175 000 € par an, avec un complément de 5 000 €.
- Labellisation de l'unité de vie protégée en tant qu'« UHP » Unité d'Hébergement Protégée : Obtenue auprès de l'ARS, cette labellisation permet à l'établissement de se conformer aux exigences des UHP. Elle a entraîné la création d'un poste de soignant supplémentaire de nuit, garantissant la présence d'un aide-soignant qualifié 24h/24 et 7j/7. L'expérimentation est financée à hauteur de 125 000 € par an.
- Accueil de volontaires en service civique : Plusieurs volontaires ont été accueillis pour une durée de 8 mois afin de soutenir l'animatrice dans les activités d'animation.
- Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a enfin été validé par toutes les parties le 17 mars 2025, sur la base des données 2024.
- Evaluation externe de l'établissement : Réalisée en octobre 2024.



SECTION D'EXPLOITATION

1) LES DEPENSES

Les dépenses sont présentées par Groupe Fonctionnel :

- Groupe I : Dépenses afférentes à l'exploitation
- Groupe II : Dépenses afférentes au personnel
- Groupe III : Dépenses afférentes à la structure

1-1 Evolution des dépenses réalisées de 2023 à 2024 par groupe fonctionnel

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Ecart en €	Ecart en %	Commentaires
Dépenses afférentes à l'exploitation	1 153 136.72	1 084 537.48	- 68 599.24	- 5.95%	Charges en nette diminution, en particulier l'énergie et l'alimentation.
Dépenses afférentes au personnel	3 554 436.54	3 748 359.14	+ 193 922.60	+ 5.46%	
Dépenses afférentes à la structure	763 533.78	641 612.47	- 121 921.31	- 15.97%	
TOTAL GENERAL	5 471 107.04	5 474 509.09	+ 3 402.05		

1-2 *Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation*

Les charges courantes s'élèvent à la somme de **1 084 537.48 €**

- soit une baisse des dépenses de presque **6%** par rapport au réalisé 2023 (alors que ces charges entre 2022 et 2023 avaient augmenté de 21%)

Les fournitures d'énergie sont en nette baisse et représentent 172 614.84 € (contre 224 921.48 en 2023), soit – 52 306 € (- 23 %)

Les prestations externes représentent 59 % du chapitre 011 en réalisé (dont 526 087.23 € uniquement pour le marché alimentaire contre 567 732.07 € en 2023). Hormis le blanchissage qui augmente, les prestations externes sont en diminution.

Le coût global annuel des animations est de 17 920 € en 2024 similaire à 2023.

1-3 *Groupe II - Dépenses afférentes au personnel*

Les dépenses de personnel s'élèvent à la somme de **3 748 359.14 €**.

●Hébergement	730 093.54 €
●Dépendance /Soins	3 018 265.60 €

Cette répartition ne reflète pas la ventilation du personnel en ETP.

En 2024, les dépenses de personnel ont augmenté de 5.46% par rapport à 2023.

1-4 *Groupe III - Dépenses afférentes à la structure*

Les charges de structure (charges fixes : loyer, maintenance, assurance et amortissements) s'élèvent à la somme de **641 612.47 €**.

Elles sont en baisse de 16% : à noter l'impact de la baisse du loyer sur les charges fixes et une baisse des créances irrécouvrables par rapport à 2023 (16 466.19 € contre 34 960.31 € en 2023). Le budget formation est également en baisse : 18 576.47 € de dépenses en 2024 contre 27 068.61 € en 2023.

Les autres charges se maintiennent ou progressent :

- L'entretien, les réparations et la maintenance ont progressé et représentent 97 225 € (contre 92 946 € en 2023)
- Les amortissements réalisés en 2024 sont de 82 844.97 €. Les provisions pour créances litigieuses s'élèvent à 15 786 € (dette du Département ou de particuliers) soit sensiblement le même montant provisionné chaque année.
- Les cotisations d'assurance sont en hausse : 13 286.83 € par rapport à 2023 (11 340 €)

2) **LES RECETTES**

Les recettes sont présentées par Groupe Fonctionnel :

● Groupe I : Produits de la tarification	5 353 270.08 €
● Groupe II : Autres produits relatifs à l'exploitation	95 949.77 €
● Groupe III : Produits financiers	<u>24 874.11 €</u>
	5 474 093.96 €

2-1 Groupe I - Produits de la tarification

- Tarifs applicables modifiés au 1^{er} Juin 2024

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des tarifs (hébergement et dépendance) applicables à compter du 1^{er} juillet 2024 :

	Tarif Hébergement	Tarif Dépendance	Dont Ticket Modérateur	Total Journalier	Total maximum mensuel	
					sans A.PA	avec A.PA.
GIR 1 / 2	66,92	19,51	5,27	86,43	2 679,33	2 237,89
GIR 3 / 4	66,92	12,38	5,27	79,30	2 458,30	2 237,89
GIR 5 / 6	66,92	5,27	5,27	72,19	2 237,89	

Le tarif afférent à l’hébergement négocié avec le Conseil Départemental, est à la charge du résident ou de sa famille. Il peut éventuellement sous conditions de ressources bénéficier de certaines aides au logement.

Le tarif dépendance défini par le tarificateur repose sur l’état de dépendance de la personne accueillie et peut en fonction de ses ressources bénéficier de l’allocation personnalisée d’autonomie financée par le Conseil Départemental. Cette allocation ne couvre jamais la totalité de la dépendance, dont une partie reste à la charge du résident quel que soit le niveau des revenus. Le tarif dépendance est au moins égal au tarif dépendance des personnes classées en GIR 5 et 6 (personnes les moins dépendantes).

Le Département dans son rapport modificatif du 21 mai 2024 a validé les tarifs ci-dessus.



N° Article	Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Ecart en €	Ecart %	Commentaires
	Hébergement	2 302 232.79	2 343 541.12	+ 41 308.33	+ 1.79%	Incidence du prix de journée et du nombre de journées facturées
7352281	Produits des prix de journée à la charge du département	663 883.99	692 962.98			Hébergement – Aide Sociale
735311	<i>Produits des prix de journées à la charge de l'utilisateur</i>	<i>1 638 348.80</i>	<i>1 650 578.14</i>			<i>Hébergement payant</i>
	Dépendance	597 510.86	649 901.17	+ 52 390.31	+ 8.77%	Hausse des produits afférents à la Dépendance
7352121	Dotation ou forfait global dépendance - Départ	449 519.83	347 376.00			Tarifs Dépendance en dotation globale et couverts par l'APA
73532	<i>EHPAD Usagers - part Dépendance</i>	<i>147 991.03</i>	<i>138 999.43</i>			Ticket Modérateur Payant
7352282	Autres tarifs journaliers dépendance - Départ	0	163 525.74			
	Soins	1 907 631.38	2 359 827.79	+ 452 196.41	+ 23.70%	Produits à la charge de l'assurance maladie
7351123	Financements complémentaires – soins adaptés		180 000.00			
7351124	Financements complémentaires – Unité d'Hébt renforcé		125 000.00			
735111	Dotation globale Soins	1 907 631.38	2 043 418.79			
7351128	Usagers autres prestations - Soins		11 409.00			Reliquat de financement 2023
	Total Hébergement + Dépendance + Soins	4 807 375.03	5 353 270.08	+ 545 895.05	+ 11.36%	

2-2 Groupe II - Autres produits relatifs à l'exploitation

N° Article	Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Ecart en €	Ecart %	Commentaires
74	Autres participations	15 500.00	414.41			Pas de dotation en 2024
75	Autres produits de gestion courante	88 892.18	83 066.24			Dont principalement 43 901.74 € remboursements pour les contrats aidés, et 37 236 € pour les chèques déjeuner...
64	Remboursements sur rémunérations et charges sociales	33 593.58	12 469.12			Indemnités journalières et régularisations sur trop perçu pour le personnel administratif et médical
	Total Groupe II	137 985.76	95 949.77	- 42 035.99	- 30.46%	Produits en baisse

2-2 Groupe III - Produits financiers

N° Article	Libellé	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Ecart en €	Ecart %	Commentaires
7712	Subvention d'équilibre	150 000.00	0			
7718	Produits exceptionnels /opération de gestion	25 500.54	1 489.00			Remboursements divers (indemnité d'assurance suite à un vol)
777	Quotes-parts des subventions d'investissement virées au résultat	0	12 596.00			
778	Autres produits exceptionnels : astreintes	29 936.93	10 789.11			Astreintes de nuit
	Total Groupe III	205 437.47	24 874.11	- 180 563.36	- 87.89%	Moins de subventions et de produits exceptionnels

3) Le résultat comptable de fonctionnement

	Intitulé	Réalisé 2024 Hébergement	Réalisé 2024 Dépendance et soins	Total Réalisé 2024 Toutes sections
011	Dépenses afférentes à l'exploitation courante	965 170.16	119 367.32	1 084 537.48
012	Dépenses afférentes au personnel	730 093.54	3 018 265.60	3 748 359.14
016	Dépenses afférentes à la structure	526 782.33	114 830.14	641 612.47
	Total	2 222 046.03	3 252 463.06	5 474 509.09

	Intitulé	Réalisé 2024 Hébergement	Réalisé 2024 Dépendance et Soins	Total Réalisé 2024 Toutes sections
017	Produits de la tarification	2 343 541.12	3 009 728.96	5 353 270.08
018	Autres produits relatifs à l'exploitation	64 443.39	31 506.38	95 949.77
019	Produits financiers et non encaissables	14 085.00	10 789.11	24 874.11
	Total	2 422 069.51	3 052 024.45	5 474 093.96

Total (Recettes-Dépenses)	5 474 093.96	5 474 509.09	- 415.13
----------------------------------	---------------------	---------------------	-----------------

SECTION D'INVESTISSEMENT

<u>4-1</u>	<u>Emplois d'investissement</u>	104 077,60
•	<u>CHAPITRE 16 : CAUTIONS</u>	23 250,00
•	<u>CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>	12 748,80
•	<u>CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	67 778,80
	• <i>Agencements, aménagements</i>	36 450,00
	• <i>Installations à caractère spécifique</i>	4 150,28
	• <i>Matériel et outillage</i>	0
	• <i>Matériels de bureau et informatique</i>	813,24
	• <i>Mobilier</i>	18 874,05
	• <i>Autres immobilisations corporelles</i>	7 491,23
•	<u>CHAPITRE 27 : PRETS AU PERSONNEL</u>	300,00
<u>4-2</u>	<u>Ressources d'investissement</u>	41 374,64
•	<u>CHAPITRE 10 : DOTATIONS, FONDS ET RESERVES</u>	23 674,64
Le montant qui figure sur ce chapitre budgétaire correspond au montant du fonds de compensation de la TVA reposant sur les dépenses réalisées en n-2. Pas d'autre dotation perçue en 2024.		
•	<u>CHAPITRE 16 : CAUTIONS</u>	17 700,00
Le montant qui figure sur ce chapitre budgétaire correspond au montant des cautions encaissées. Le dépôt de garantie est fixé à 1 100,00 € (GIR 1 à 2), à 1 020,00 € (GIR 3 à 4) et 930,00 € (GIR 5 à 6). Les bénéficiaires de l'aide sociale n'y sont pas soumis.		
	Besoin de Financement	62 702,96

REPARTITION DES DEPENSES D'EQUIPEMENT PAR NATURE

Compte et nature des équipements/travaux	Montant
<u>20- Frais d'évaluation, frais d'études, concessions, brevets et licences</u>	12 748,80
<u>2135- Installations générales, agencements, aménagements, constructions</u>	36 450,00
Douche hydro-moléculaire	15 000,00
Réfection du sol salle de restauration	21 450,00
<u>2153- Matériel spécifique</u>	4 150,28
Migration DM détection incendie	2 959,42
Remplacement carte et bobine sur unité intérieure de clim	1 190,86
<u>2183- Matériel de bureau et informatique</u>	813,24
Ordinateur unité centrale cadre de santé	813,24
<u>2184- Mobilier</u>	18 874,05
Chariots de service	1 600,92
Housses isothermes pour 3 chariots de service	1 052,62
Remplacement 2 Moteurs lève-malades	3 577,04
Mobilier salon PHV + Armoires PASA	1 577,94
Remplacement de 43 rideaux	4 716,64
Casiers pour les vestiaires des cuisines	1 710,83
Tables adaptables	4 638,06
<u>2188- Autres immobilisations corporelles</u>	7 491,23
Remplacement ancienne auto laveuse	3 597,72
Batteur mélangeur	1 800,30
Réfrigérateur médical section soins	1 298,40
Ombrière pour Pergola	794,81
TOTAL	80 527,60

Production en points GIR et nombre de journées

	Cotation GIR	Valorisation en points GIR de la cotation GIR permettant le calcul du GMP (article 7 du décret N°99-316) et servant de base au calcul de la valeur nette du point GIR "AS et AMP" (1)	Points GIR pour la valorisation des actions de prévention de la dépendance (2)	Valorisation en points GIR de la cotation GIR servant de base au calcul des tarifs dépendance et soins (annexe II du décret) (3)	Nombre de Personnes âgées dépendantes de l'HEPAD (4)	Total points GIR budgétisés pour le calcul du GMP (1) x (4)	Total points GIR budgétisés pour le calcul des tarifs (3) x (4)	% production en points GIR	Nombre de journées prévisionnelles dépendance et soins (5)	Taux d'activité en % (5) / [(4) x 365]	Nombre de journées réalisées dépendance et soins
GIR 1	1.00	1 000.00	120.00	1 040.00	7	7 000.00	7 280.00	9.78%	5 600	219.18%	3 591
GIR 2	0.84	840.00	120.00	1 040.00	31	26 040.00	32 240.00	43.33%	12 600	111.36%	11 494
GIR 3	0.66	660.00	120.00	660.00	33	21 780.00	21 780.00	29.27%	11 390	94.56%	12 909
GIR 4	0.42	420.00	120.00	660.00	19	7 980.00	12 540.00	16.85%	6 070	87.53%	7 187
GIR 5	0.25	250.00	120.00	280.00	2	500.00	560.00	0.75%	340	48.58%	727
GIR 6	0.07	70.00	120.00	280.00	0	0.00	0.00	0.00%	0	0.00%	103
				GIR 1 à 6	92	63 300.00	74 400.00	99.98%	36 000.00		36 011.00
				Nombre de résidents de moins de 60 ans	5						

	Nombre de journées prévisionnelles hébergement	Taux d'activité en % hébergement	Nombre de journées réalisées hébergement
Personnes âgées dépendantes	33 813	100.69%	34 860
Résidents de moins de 60 ans	2 160	118.36%	1 151
Total	35 973		36 011

GIR MOYEN PONDEREE (G.M.P) - Année 2024

63 300.00 points GIR / 92 PAD

688.04

I-2 Synthèse financière

Le résultat de l'EHPAD pour l'exercice 2024 est déficitaire de **415,13 €**. L'établissement n'a pas perçu de dotation exceptionnelle comme prévu.

La capacité d'autofinancement s'élève à **85 620 €**, soit **1,56 %** des produits.

Les charges d'exploitation courante et de structure sont en recul, et les recettes de tarification de la section dépendance/soins sont en nette hausse.

On remarque aussi une baisse des dotations provenant du Département, et donc une diminution importante des produits autres que la tarification.

Le montant des investissements (immobilisations + dettes financières) de l'exercice est de **104 078 €** contre 137 965 € en 2023 pour un total de ressources de **41 375 €**.

Du fait de la différence entre les ressources et les emplois, l'apport au Fonds de Roulement n'est que de **22 917 €** et le Fonds de Roulement Net Global s'établit à **192 632 €** en fin d'exercice (169 715 € en début d'exercice).

Le Besoin en Fonds de Roulement diminue pour s'établir à **214 973 €** contre **319 337 €** fin 2023, signe que les créances sur organismes payeurs, clients et usagers ont baissé.

Il en ressort une trésorerie nettement positive de **407 605 €** : à l'inverse de 2023 où le CCAS devait compenser la trésorerie de l'établissement, c'est l'EHPAD à présent qui est excédentaire. Ce qui se traduit par une autonomie en jours d'exploitation de 28 jours contre - 10 jours fin 2023.

L'établissement ne doit pas relâcher ses efforts pour autant du fait de charge de personnel qui continuent d'augmenter, et de la diminution des autres produits d'exploitation. En dehors des recettes de tarification, l'établissement n'a pas d'autre source de revenus.

Grâce à la mise en œuvre de son expérimentation d'une unité Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) de 14 places, l'EHPAD a pu bénéficier d'une dotation de 530 000 € ce qui lui a permis d'améliorer sa trésorerie. Avec la mise en place du tarif différencié à compter du 1^{er} juin 2025 pour les résidents non bénéficiaires de l'ASH (prix de journée majoré de 15% pour les nouveaux entrants), l'EHPAD devrait pouvoir s'assurer de revenus complémentaires à partir de 2026.

EHPAD « LES EAUX VIVES »

CA	2024
ERRD	M22

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 17
Nombre de membres présents : 10
Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES : Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Date de Convocation : 03/06/2025

Le Conseil d'Administration du CCAS de FREJUS réuni le 23 Juin 2025 sous la présidence de Mr David RACHLINE représenté par Mme Nassima BARKALLAH, Vice-Présidente, Est invité à émettre un AVIS FAVORABLE pour l'ERRD - EXERCICE 2024 -

A FREJUS, le 23 JUN 2025

VU et APPROUVE,
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Multiple handwritten signatures in blue ink, including one that appears to be 'Rachline'.